



FACULTES UNIVERSITAIRES CATHOLIQUES DE MONS

## **L'enseignement libre subventionné de la communauté française et la législation comptable des ASBL**

### **Annexes**

**Promoteur:**  
Madame F. GUERRA

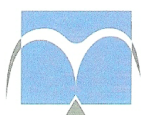
**Mémoire présenté par:**  
Francesca BALSAMO  
en vue de l'obtention du diplôme  
de Master en sciences de gestion

Année académique: 2010-2011

# Annexes

Annexe n° 1:

Formulaire I de demande d'immatriculation dans les  
annexes du Moniteur belge



Service public fédéral  
Justice

Volet A : A compléter dans tous les cas  
Volet B : Texte à publier aux annexes du  
Moniteur belge  
Volet C : A compléter uniquement en cas de  
constitution

MOD 2.2

**A remplir par le greffe**

Nombre de pages      page(s)

- Tarif Constitution  
 Tarif Modification  
 Publication gratuite

**Associations, Fondations et Organismes**

A compléter en lettres capitales  
et à joindre lors du dépôt d'un acte  
au greffe

**Formulaire I de demande d'immatriculation (BCE) et/ou  
de publication dans les annexes du Moniteur belge**

**Volet A Identification**

Ne pas remplir si constitution

1° Numéro d'entreprise : \_\_\_\_\_

2° Dénomination

(en entier) :

(en abrégé) :

Sigle éventuel :

3° Forme juridique - Veuillez choisir -

Autre :

4° Siège :

N° :

Boîte :

Code postal :

Localité :

Pays :

Lorsque le siège n'est pas situé en Belgique, préciser l'adresse de l'unité d'établissement  
en Belgique

Rue :

N° :

Boîte :

Code postal :

Localité :

Il y a lieu de mentionner  
de préférence l'adresse  
de l'établissement principal  
en Belgique

La facture relative à cette publication sera automatiquement envoyée à l'adresse mentionnée au 4°.  
Si l'adresse de facturation est différente, prière de compléter ci-dessous

Dénomination :

Service :

Nom :

Langue : Français

Rue :

N° :

Boîte :

N° d'entrep. \_\_\_\_\_

Code postal :

Localité :

**Quelques conseils**

- Le texte doit être dactylographié ou imprimé de manière lisible sans ratures ni corrections.
- Il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé ni empiéter sur les zones réservées aux greffes et au Moniteur belge.
- Tout texte doit être signé par les personnes compétentes.



Volet B

## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

Greffe

N° d'entreprise :

**Dénomination**

(en entier) :

(en abrégé) :

Forme juridique :

Siège :

Objet de l'acte :

**Texte**

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

**Mentions à faire par le greffe**

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Le

Sceau du tribunal

Visa du greffier

**Données supplémentaires à compléter  
lors d'un premier dépôt par une personne morale**

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations ou fondations à durée limitée) :

3° Administration et représentation (+ représentant légal de la succursale)

Numéro (\*)

Nom et prénom

Qualité

(\*)  
Numéro du registre national  
pour les personnes physiques,  
numéro du registre bis  
pour les non-résidents  
ou numéro d'entreprise  
pour les personnes morales

4° Gestion journalière (le cas échéant) (\*\*)

Numéro (\*)

Nom et prénom

Qualité

(\*\*) Pour les OFP, la mise  
en œuvre de la politique  
générale de l'organisme

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

Le soussigné, agissant comme - veuillez choisir - certifie la présente déclaration  
sincère et complète.

Fait à , le

(Signature)

Annexe n° 2:

PCMN imposé par l'arrêté royal du 19 décembre 2003  
aux ASBL

Il s'agit du PCMN imposé par l'A.R. du 18 décembre 2003 aux ASBL qui doivent tenir une "comptabilité en partie double". Nous en avons fait une présentation pratique en une page recto verso et en couleur, afin de vous permettre d'avoir à portée de main une version facilement utilisable. En outre, nous y proposons quelques comptes complémentaires et nous apportons quelques précisions sur certains comptes. Bonne lecture.

# COMPTES DE BILAN

1. FONDS SOCIAL, PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DETTES A PLUS D'UN AN	2. FRAIS D'ETABLISSEMENT, ACTIFS IMMOBILISES ET CREANCES A PLUS D'UN AN	3. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	CESEP ASBL	
<p><b>10. Fonds associatif</b></p> <p>100 Patrimoine de départ</p> <p>101 Moyens permanents</p> <p>101.1 Moyens permanents reçus en espèces</p> <p>101.2 Moyens permanents reçus en nature</p> <p><b>11.</b></p> <p><b>12. Plus-values de réévaluation</b></p> <p>120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles</p> <p>121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles</p> <p>122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières</p> <p>124 Reprises de réductions de valeur sur placements de trésorerie</p> <p><b>13. Fonds affectés</b></p> <p>130 Fonds affectés pour investissements</p> <p>131 Fonds affectés pour passif social</p> <p>132 Autres fonds affectés</p> <p><b>14. Résultat reporté (*) (-)</b></p> <p>141 Bénéfices reportés</p> <p>142 Perte reportée</p> <p><b>15. Subsides en capital</b></p> <p>151 Subsides en capital reçus en espèces</p> <p>152 Subsides en capital reçus en nature</p> <p><b>16. Provisions</b></p> <p>160 Provisions pour pensions et obligations similaires</p> <p>161 Provisions pour charges fiscales</p> <p>162 Provisions pour grosses réparations et gros entretien</p> <p>163-165 Provisions pour autres risques et charges</p> <p>168 Provisions pour dons et legs avec droit de reprise</p> <p><b>17. Dettes à plus d'un an VIII</b></p> <p>170 Emprunts subordonnés</p> <p>171 Emprunts obligataires non subordonnés</p> <p>172 Dettes de location-financement et assimilées</p> <p>173 Etablissements de crédit</p> <p>1730 Dettes en compte</p> <p>1731 Promesses</p> <p>1732 Crédits d'acceptation</p> <p>174 Autres emprunts</p> <p>175 Dettes commerciales</p> <p>1750 Fournisseurs</p> <p>1751 Effets à payer</p> <p>176 Comptes reçus sur commandes</p> <p>179 Autres dettes</p> <p>1790 Productives d'intérêts</p> <p>1791 Non productives d'intérêt ou assorties d'un intérêt anormal/faible</p> <p>1792 Cautionnements reçus en numéraire</p>	<p><b>20. Frais d'établissement</b></p> <p>200 Frais de constitution</p> <p>201 Frais d'émission d'emprunts</p> <p>202 Autres frais d'établissement</p> <p>204 Frais de restructuring</p> <p><b>21. Immobilisations incorporelles</b></p> <p>210 Frais de recherche et de développement</p> <p>211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires</p> <p>212 Goodwill</p> <p>213 Comptes versés</p> <p><b>22. Terrains et constructions</b></p> <p>220 Terrains</p> <p>2201 Terrains appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p>2202 Autres terrains</p> <p>221 Constructions</p> <p>2211 Constructions appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p>2212 Autres constructions</p> <p>222 Terrains bâtis</p> <p>2221 Terrains bâtis appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p>2222 Autres terrains bâtis</p> <p>223 Autres droits réels sur des immeubles</p> <p>2231 Autres droits réels sur des immeubles appartenant à l'association en plein prop</p> <p>2232 Autres droits réels sur des immeubles appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p><b>23. Installations, machines et outillage</b></p> <p>231 Installations, machines et outillage appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p>2311 Installations</p> <p>2312 machines (dont matériel informatique)</p> <p>2313 outillage</p> <p>232 Autres installations, machines et outillage</p> <p><b>24. Mobilier et matériel roulant</b></p> <p>241 Mobilier et matériel roulant appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p>242 Autres mobilier et matériel roulant</p> <p><b>25. Immobilisations détenues en location/financement et droits similaires</b></p> <p>250 Terrains et constructions</p> <p>251 Installations, machines et outillage</p> <p>2511 Installations</p> <p>2512 machines (dont matériel informatique)</p> <p>2513 outillage</p> <p><b>26. Autres immobilisations corporelles</b></p> <p>261 Autres immobilisations corporelles appartenant à l'association en pleine propriété</p> <p>262 Autres immobilisations corporelles</p> <p><b>27. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés</b></p>	<p><b>28. Immobilisations financières</b></p> <p>280 Participation dans des sociétés liées</p> <p>2800 Valeur d'acquisition</p> <p>2801 Montants non appelés (-)</p> <p>2808 Plus-values actées</p> <p>2809 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>281 Créances sur des entités liées</p> <p>2810 Créances en compte</p> <p>2811 Effets à recevoir</p> <p>2812 Titres à revenu fixe</p> <p>2817 Créances douteuses</p> <p>2818 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>282 Participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation I.V.B.1</p> <p>2820 Valeur d'acquisition</p> <p>2821 Montants non appelés (-)</p> <p>2828 Plus-values actées</p> <p>2829 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>283 Créances sur des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation</p> <p>2830 Créances en compte</p> <p>2831 Effets à recevoir</p> <p>2832 Titres à revenu fixe</p> <p>2837 Créances douteuses</p> <p>2839 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>284 Autres actions et parts</p> <p>2840 Valeur d'acquisition</p> <p>2841 Montants non appelés (-)</p> <p>2848 Plus-values actées</p> <p>2849 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>285 Autres créances</p> <p>2850 Créances en compte</p> <p>2851 Effets à recevoir</p> <p>2852 Titres à revenu fixe</p> <p>2857 Créances douteuses</p> <p>2859 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>288 Cautionnements versés en numéraire</p> <p><b>29. Créances à plus d'un an</b></p> <p>290 Créances commerciales</p> <p>2900 Clients</p> <p>2901 Effets à recevoir</p> <p>2906 Comptes versés</p> <p>2907 Créances douteuses</p> <p>2909 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>291 Autres créances</p> <p>2910 Créances en compte</p> <p>2911 Effets à recevoir</p> <p>2915 Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormal/faible</p> <p>2917 Créances douteuses</p> <p>2919 Réductions de valeur actées (-)</p>	<p><b>30. Approvisionnements - Matières premières</b></p> <p>300 Valeur d'acquisition</p> <p>309 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>31. Approvisionnements - Fournitures</b></p> <p>310 Valeur d'acquisition</p> <p>319 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>32. En-cours de fabrication</b></p> <p>320 Valeur d'acquisition</p> <p>329 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>33. Produits finis</b></p> <p>330 Valeur d'acquisition</p> <p>339 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>34. Marchandises</b></p> <p>340 Valeur d'acquisition</p> <p>349 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>35. Immeubles destinés à la vente</b></p> <p>350 Valeur d'acquisition</p> <p>359 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>36. Acomptes versés sur achats pour stocks</b></p> <p>360 Acomptes versés</p> <p>369 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>37. Commandes en cours d'exécution</b></p> <p>370 Valeur d'acquisition</p> <p>371 Bénéfice pris en compte</p> <p>379 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>4. CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS</b></p> <p><b>40. Créances commerciales</b></p> <p>400 Clients</p> <p>401 Effets à recevoir</p> <p>404 Produits à recevoir</p> <p>406 Acomptes versés</p> <p>407 Créances douteuses</p> <p>409 Réductions de valeur actées (-)</p> <p>41. Autres créances</p> <p>410</p> <p>411 T.V.A. à récupérer</p> <p>412 Impôts et acomptes à récupérer</p> <p>4120 à 4124</p> <p>4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges</p> <p>4128 Impôts et taxes étrangers</p> <p>414 Produits à recevoir (dont subside)</p> <p>415 Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormal/faible</p> <p>416 Créances diverses</p> <p>417 Créances douteuses</p> <p>418 Cautionnements versés en numéraire</p> <p>419 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>42. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b></p> <p>43. Dettes financières</p> <p>430 Etablissements de crédit - Emprunts en compte à terme fixe</p> <p>431 Etablissements de crédit - Promesses</p> <p>432 Etablissements de crédit - Crédits d'acceptation</p> <p>433 Etablissements de crédit - Dettes en compte cour</p> <p>439 Autres emprunts</p> <p>440 Fournisseurs</p> <p>441 Effets à payer</p> <p>444 Factures à recevoir</p>	<p><b>45. Dettes fiscales, salariales et sociales</b></p> <p>450 Dettes fiscales estimées</p> <p>4500 à 4504</p> <p>4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges</p> <p>4508 Impôts et taxes étrangers</p> <p>451 T.V.A. à payer</p> <p>452 Impôts et taxes à payer</p> <p>4520 à 4524</p> <p>4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges</p> <p>4528 Impôts et taxes étrangers</p> <p>453 Précomptes retenus</p> <p>454 Office National de la Sécurité Sociale</p> <p>455 Rémunérations</p> <p>456 Pécunies de vacances</p> <p>459 Autres dettes sociales</p> <p><b>46. Acomptes reçus sur commandes</b></p> <p><b>48. Dettes diverses</b></p> <p>480 Obligations et coupons échus</p> <p>488 Cautionnements reçus en numéraire</p> <p>489 Autres dettes diverses</p> <p>4890 Productives d'intérêts</p> <p>4891 Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormal/faible</p> <p><b>49. Comptes de régularisation et comptes d'attente</b></p> <p>490 Charges à reporter</p> <p>491 Produits acquis</p> <p>492 Charges à imputer</p> <p>493 Produits à reporter</p> <p>499 Comptes d'attente</p> <p><b>5. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES</b></p> <p><b>50.</b></p> <p><b>51. Actions et parts</b></p> <p>510 Valeur d'acquisition</p> <p>511 Montants non appelés (-)</p> <p>519 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>52. Titres à revenu fixe</b></p> <p>520 Valeur d'acquisition</p> <p>529 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>53. Dépôts à terme</b></p> <p>530 De plus d'un an</p> <p>531 De plus d'un mois et à un an au plus</p> <p>532 D'un mois au plus</p> <p>539 Réductions de valeur actées (-)</p> <p><b>54. Valeurs échues à l'encaissement</b></p> <p><b>55. Etablissements de crédit</b></p> <p>550 à 559 Comptes ouverts auprès des divers établissements. A subdiviser en :          ... 0 Comptes courants          ... 1 Chèques émis (-)          ... 8 Réductions de valeur actées</p> <p><b>57. Caisses</b></p> <p>570 à 577 Caisses-espèces</p> <p>578 Caisses-livres</p> <p>579 autres caisses</p> <p>5791 caisse chèques ALE</p> <p>5792 caisse chèques repas</p> <p><b>58. Virements internes</b></p>

**0. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**00. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'association**

000 Créanciers de l'association, bénéficiaires de garanties de tiers

001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'association

**01. Garanties personnelles constituées pour compte de tiers**

010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation

011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation

0110 Effets cédés par l'entreprise sous son endossement

0111 Autres engagements sur effets en circulation

012 Débiteurs pour autres garanties

013 Créanciers d'autres garanties personnelles

013 Créanciers d'autres garanties personnelles

**02. Garanties réelles constituées sur avoirs propres**

020 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties réelles

021 Garanties réelles constituées pour compte propre

022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles

023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers

03. Garanties reçues

032 Garanties reçues

033 Constituants de garanties

**04. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'association**

040 Tiers détenteurs en leur nom, mais aux risques et profits de l'association, de biens et de valeurs

041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'association

**05. Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations**

050 Engagements d'acquisition

051 Créanciers d'engagements d'acquisition

052 Débiteurs pour engagements de cession

053 Engagements de cession

**06. Marchés à terme**

060 Marchandises achetées à terme - à recevoir

061 Créanciers pour marchandises achetées à terme

062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme

063 Marchandises vendues à terme - à livrer

064 Devises achetées à terme - à recevoir

065 Créanciers pour devises achetées à terme

066 Débiteurs pour devises vendues à terme

067 Devises vendues à terme - à livrer

**07. Biens et valeurs de tiers détenus par l'association**

070 Droits d'usage à long terme

0700 sur terrains et constructions

0701 sur installations, machines et outillage

0702 sur mobilier et matériel roulant

071 Créanciers de loyers et redevances

072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon

073 Commettants et déposants de biens et de valeurs

074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers

075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits

**08. Droits et engagements divers**

**6. CHARGES**

**60. Approvisionnements et marchandises**

600 Achats de matières premières

601 Achats de fournitures

602 Achats de services, travaux, et études

603 Sous-traitances générales

604 Achats de marchandises

605 Achats d'immeubles destinés à la vente

606 Remises, ristournes et rabais obtenus (-)

609 Variation des stocks

6090 de matières premières

6091 de fournitures

6094 de marchandises

6095 d'immeubles achetés destinés à la vente

**61. Services et biens divers**

610 Loyers, charges, entretien des locaux

611 Véhicules

612 Administration et gestion

613 Promotion, publicité et relations publiques

614 Documentation et formation

615 - 616

617 Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise (dont ALE)

618 Rémunérations, primes pour assurances extra-légales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribués en vertu d'un contrat de travail

619 Autres rétributions de tiers et indemnités

**62. Rémunérations, charges sociales et pensions directes**

620 Rémunérations et avantages sociaux directs

6201 Administrateurs ou gérants

6202 Employés

6203 Ouvriers

6204 Autres membres du personnel sociales

621 Cotisations patronales d'assurances sociales

622 Primes patronales pour assurances extra-légales

623 Autres frais de personnel

624 Pensions de retraite et de survie

6240 Administrateurs ou gérants

6241 Personnel

**63. Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges**

630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations

6300 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles

6301 Réductions de valeur sur stocks

6310 Dotations

632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution

6320 Dotations

6321 Reprises (-)

633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an

6330 Dotations

6331 Reprises (-)

634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus

6340 Dotations

6341 Reprises (-)

635 Provisions pour pensions et obligations similaires

6350 Dotations

6351 Utilisations et reprises (-)

636 Provisions pour grosses réparations et gros entretien

6360 Dotations

6361 Utilisations et reprises (-)

637 Provisions pour autres risques et charges

6370 Dotations

6371 Utilisations et reprises (-)

638 Provisions pour dons et legs avec droits de reprise

6380 Dotations

6381 Utilisations et reprises (-)

**64. Autres charges d'exploitation**

640 Charges fiscales d'exploitation

641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles

642 Moins-values sur réalisation de créances commerciales

643 Dons

6431 Dons sans droit de reprise (-/-)

6432 Dons sans droit de reprise (+/+)

644 à 648 Charges d'exploitation diverses

648 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

**65. Charges financières**

650 Charges des dettes

6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes

6501 Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement

6502 Autres charges des dettes

6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)

651 Réductions de valeur sur actifs circulants

6510 Dotations

6511 Reprises (-)

652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants

653 Charges d'escompte de créances

654 Différences de change

655 Ecarts de conversion des devises

656 Provisions à caractère financier

6560 Dotations

6561 Utilisations et reprises (-)

657 à 659 Charges financières diverses

**66. Charges exceptionnelles**

660 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations)

6601 sur immobilisations corporelles

6602 sur immobilisations corporelles et charges exceptionnelles

661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)

662 Provisions pour risques et charges exceptionnels

6620 Dotations

6621 Utilisations (-)

663 Réductions de valeur sur réalisations d'actifs immobilisés

664 à 668 Autres charges exceptionnelles

669 Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

**69. Transfert**

690 Transfert au résultat reporté

691 Transfert aux fonds affectés

**7. PRODUITS**

**70. Chiffres d'affaires**

700 à 707 Ventes et prestations de services (dont sponsoring d'entreprise)

708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)

**71. Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution**

712 des en-cours de fabrication

713 des produits finis

715 des immeubles construits destinés à la vente

717 des commandes en cours d'exécution

7170 Valeur d'acquisition

7171 Bénéfice pris en compte

**72. Production immobilisée**

**73. Cotisations, dons, legs et subsides**

730 Cotisations (versements) membres associés

731 Cotisations (versements) membres associés adhérents

732 Dons sans droit de reprise (-/-)

733 Dons avec droit de reprise (+/+)

734 Legs sans droit de reprise (+/+)

735 Legs avec droit de reprise (+/+)

736 Subside en capital et en intérêt

737 - 738 - 739 Subsidés d'exploitation des pouvoirs publics

**74. Autres produits d'exploitation**

741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles commerciales

742 Plus-values sur réalisation de créances commerciales

743 à 748 Produits d'exploitation divers

**75. Produits financiers**

750 Produits des immobilisations financières

751 Produits des actifs circulants

752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants

753

754 Différences de change

755 Ecarts de conversion des devises

756 à 759 Produits financiers divers

**76. Produits exceptionnels**

760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur

7600 sur immobilisations incorporelles

7601 sur immobilisations corporelles

761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles

763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés

764 à 769 Autres produits exceptionnels

**79. Prélèvements**

790 Prélèvements sur le résultat reporté

791 Prélèvements sur les fonds affectés

792 Prélèvements sur les fonds associatifs

**Plan Comptable minimum normalisé des ASBL**  
A.R du 19.12.2003

**+ comptes optionnels + précisions**

**CESEP ASBL**  
Centre Socialiste d'Education Permanente  
Rue de Charleroi 47, 1400 Nivelles  
Tel. 0032/67.21.84.68 Fax. 0032/67.21.00.97  
Mail. info@cesep.be  
www.cesep.be  
RPM Nivelles 4418.309.134

Annexe n° 3:

- Bilan social établi selon le MODELE  
ABREGÉ
- Bilan social établi selon le MODELE  
COMPLET

AS1				<b>1</b>		
NAT.	Date de la réception par la BNB	N°	Page	L	D	AS1/1.

**BILAN SOCIAL établi selon le MODELE ABREGÉ**  
**MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS**

Dénomination: .....

Forme juridique : .....

Adresse : ..... N° : ..... Bte : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Numéro d'entreprise<sup>1</sup> : .....

Description de l'activité principale de l'entreprise : .....

---

**Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du .. / .. / .... au .. / .. / ....**

---

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : .....

Téléphone : ..... Téléfax : .....

Adresse e-mail : .....

Signature pour l'entreprise : .....

---

<sup>1</sup> Ou numéro d'inscription auprès de la Centrale des Bilans. Ce numéro doit être repris dans le coin supérieur gauche de chaque page dans la case réservée à cet effet.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: .....

**TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équiva- lents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équiva- lents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100	.....	.....	.....(ETP)	.....(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées .....	101	.....	.....	.....(T)	.....(T)
Frais de personnel .....	102	.....	.....	.....(T)	.....(T)

**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel****Par type de contrat de travail**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Contrat à durée indéterminée .....	110	.....	.....	.....
Contrat à durée déterminée .....	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....

**Par sexe et niveau d'études**

..... Hommes	120	.....	.....	.....
.....				
de niveau primaire .....	1200	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	.....	.....	.....
de niveau universitaire .....	1203	.....	.....	.....
..... Femmes	121	.....	.....	.....
.....				
de niveau primaire .....	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1211	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	.....	.....	.....
de niveau universitaire .....	1213	.....	.....	.....

**Par catégorie professionnelle**

..... Personnel de direction	130	.....	.....	.....
.....				
Employés .....	134	.....	.....	.....
..... Ouvriers	132	.....	.....	.....
.....				
..... Autres	133	.....	.....	.....
.....				

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**
**ENTREES**

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice .....

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	.....	.....	.....
305	.....	.....	.....

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**
**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	.....	5811	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	.....	5812	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5803	.....	5813	.....
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	.....	58131	.....
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032	.....	58132	.....
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ..	58033	.....	58133	.....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....	5821	.....	5831	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	.....	5832	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5823	.....	5833	.....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....	5841	.....	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842	.....	5852	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5843	.....	5853	.....

CS1				<b>1</b>		
NAT.	Date de la réception par la BNB	N°	Page	L	D	CS1/1.

**BILAN SOCIAL établi selon le MODELE COMPLET**  
**MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS**

Dénomination: .....

Forme juridique : .....

Adresse : ..... N° : ..... Bte : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Numéro d'entreprise<sup>2</sup> : .....

Description de l'activité principale de l'entreprise : .....

**Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du .. / .. / .... au .. / .. / ....**

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : .....

Téléphone : .....

Téléfax : .....

Adresse e-mail : .....

Signature pour l'entreprise : .....

<sup>2</sup> Ou numéro d'inscription auprès de la Centrale des Bilans. Ce numéro doit être repris dans le coin supérieur gauche de chaque page dans la case réservée à cet effet.

# BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: .....

## ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

### TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

**Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs .....  
 Nombre effectif d'heures prestées .....  
 Frais de personnel .....  
 Montant des avantages accordés en sus du salaire .....

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	.....	.....	.....(ETP)	.....(ETP)
101	.....	.....	.....(T)	.....(T)
102	.....	.....	.....(T)	.....(T)
103	xxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....(T)	.....(T)

**A la date de clôture de l'exercice**

**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 Contrat de remplacement .....

**Par sexe et niveau d'études**

..... Hommes  
 .....  
 de niveau primaire .....  
 de niveau secondaire .....  
 de niveau supérieur non universitaire .....  
 de niveau universitaire .....  
 ..... Femmes  
 .....  
 de niveau primaire .....  
 de niveau secondaire .....  
 de niveau supérieur non universitaire .....  
 de niveau universitaire .....

**Par catégorie professionnelle**

..... Personnel de direction  
 .....  
 Employés .....  
 ..... Ouvriers  
 .....  
 ..... Autres  
 .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	.....	.....	.....
110	.....	.....	.....
111	.....	.....	.....
112	.....	.....	.....
113	.....	.....	.....
120	.....	.....	.....
1200	.....	.....	.....
1201	.....	.....	.....
1202	.....	.....	.....
1203	.....	.....	.....
121	.....	.....	.....
1210	.....	.....	.....
1211	.....	.....	.....
1212	.....	.....	.....
1213	.....	.....	.....
130	.....	.....	.....
134	.....	.....	.....
132	.....	.....	.....
133	.....	.....	.....

**PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées .....  
 Nombre effectif d'heures prestées .....  
 Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	.....	.....
151	.....	.....
152	.....	.....

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTREES**

**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice** .....  
**Par type de contrat de travail**  
 ..... Contrat à durée indéterminée .....  
 .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 ..... Contrat de remplacement .....  
 .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	.....	.....	.....
210	.....	.....	.....
211	.....	.....	.....
212	.....	.....	.....
213	.....	.....	.....

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice**  
**Par type de contrat de travail**  
 ..... Contrat à durée indéterminée .....  
 .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 ..... Contrat de remplacement .....  
**Par motif de fin de contrat**  
 ..... Pension .....  
 ..... Prépension .....  
 ..... Licenciement .....  
 ..... Autre motif .....  
 .....  
 Dont: ... le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	.....	.....	.....
310	.....	.....	.....
311	.....	.....	.....
312	.....	.....	.....
313	.....	.....	.....
340	.....	.....	.....
341	.....	.....	.....
342	.....	.....	.....
343	.....	.....	.....
350	.....	.....	.....

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....

Nombre d'heures de formation suivies .....

Coût net pour l'entreprise .....

    dont coût brut directement lié aux formations .....

    dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....

    dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ...

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	.....	5811	.....
5802	.....	5812	.....
5803	.....	5813	.....
58031	.....	58131	.....
58032	.....	58132	.....
58033	.....	58133	.....
5821	.....	5831	.....
5822	.....	5832	.....
5823	.....	5833	.....
5841	.....	5851	.....
5842	.....	5852	.....
5843	.....	5853	.....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....

Nombre d'heures de formation suivies .....

Coût net pour l'entreprise .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....

Nombre d'heures de formation suivies .....

Coût net pour l'entreprise .....

Annexe n° 4:

Formulaire II de demande d'inscription modificative de  
l'immatriculation dans la Banque-Carrefour des  
Entreprises



Service public fédéral  
Justice

MOD 2.2

## Associations, Fondations et Organismes

A compléter en lettres capitales

### **Formulaire II** de demande d'inscription modificative de l'immatriculation dans la BCE

#### Identification

1° Numéro d'entreprise :

2° a) Dénomination actuelle

(en entier) :

b) Dénomination nouvelle

(en entier) :

(en abrégé) :

Sigle éventuel :

3° Forme juridique - Veuillez choisir -

Autre :

4° Siège

Rue :

N° : Boîte :

Code postal : Localité :

Pays :

Lorsque le siège n'est pas situé en Belgique, préciser l'adresse de l'unité d'établissement en Belgique.

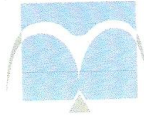
Rue :

N° : Boîte :

Code postal : Localité :

A l'exception  
du numéro d'entreprise  
et de la dénomination  
actuelle (2a), il y a lieu  
de compléter dans le  
formulaire entier  
uniquement  
la rubrique concernée  
par la modification

Il y a lieu de mentionner  
par préférence l'adresse  
de l'établissement  
principal  
en Belgique



Service public fédéral  
Justice

### Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Sceau du tribunal

Le

Visa du greffier

### Données supplémentaires

(\*)  
Cocher la lettre N ou C,  
selon qu'il s'agit d'une  
nomination (N) ou d'une  
cessation (C) des fonctions

(\*\*)  
Numéro du registre national  
pour les personnes physiques,  
numéro du registre bis  
pour les non-résidents  
ou numéro d'entreprise  
pour les personnes morales

(\*\*\*)  
Date à laquelle la nomination  
ou la cessation de la fonction  
devient effective

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				

(\*\*\*\*) Pour les OFP,  
la mise en œuvre de la  
politique générale de l'organisme

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (\*\*\*\*)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, agissant comme - veuillez choisir -, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à , le

(Signature)

**Annexe n° 5: Les ratios financiers des écoles secondaires**

↪ **COLLEGE ROI BAUDOIN GENERAL**

↪ **COLLEGE ROI BAUDOIN TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

L'ASBL "Centre d'enseignement Catholique Robert et Laure Brunner" se compose de plusieurs institutions; à savoir: deux écoles d'enseignement secondaire, deux écoles fondamentales, deux restaurants pédagogiques et un pouvoir organisateur.

Pour ce qui concerne l'interprétation des ratios financiers de l'ASBL "Centre d'enseignement Catholique Robert et Laure Brunner", nous aborderons, d'abord, l'analyse des ratios des écoles secondaires (le Collège Roi Baudouin section général et le Collège Roi Baudouin section technique et professionnel).

Ensuite, nous comparons les ratios des deux écoles fondamentales: "Louise de Marillac" et Notre-Dame de la paix" ainsi que les deux restaurants pédagogiques.

Pour finir, nous analyserons également les ratios de l'ASBL.

## 1 LES ECOLES SECONDAIRES

Les deux écoles secondaires faisant partie de l'ASBL sont:

- ↳ le Collège Roi Baudouin section général,
- ↳ le Collège Roi Baudouin section technique et professionnel.

### □ Les ratios de structure financière

#### ➤ L'indépendance financière et le taux d'endettement global

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	2008	2009	2008	2009
Taux d'indépendance financière (%)	52,69 %	59,36 %	93,90 %	85,23 %
Taux d'endettement (%)	47,31 %	40,64 %	6,10 %	14,77 %
Taux d'endettement à L.T. (%)	67,01 %	76,31 %	0,00 %	40,60 %
Taux d'endettement à C.T. (%)	32,55 %	22,88 %	100,00 %	59,40 %
Indépendance financière	52,69 %	59,36 %	93,90 %	85,23 %
Taux d'endettement total	47,31 %	40,64 %	6,10 %	14,77 %

L'analyse des comptes annuels du Collège Roi Baudouin général a permis de comprendre que le taux d'endettement plus élevé s'explique par des dettes fiscales et des dettes sur autres écoles plus élevées que celle du Collège Roi Baudouin technique et professionnel.

Le montant des dettes à court terme envers les autres écoles de l'ASBI sont plus élevé pour le Collège Roi Baudouin général (45 155,57 €) que pour le Collège Roi Baudouin technique et professionnel (14 844,69 €). Pour présenter une meilleure situation, le Collège Roi Baudouin général devrait diminuer son endettement à long terme.

La comparaison des deux institutions nous permet d'affirmer que la situation financière du Collège Roi Baudouin technique et professionnel est meilleure étant donné que cette dernière finance presque l'entièreté de ses activités à l'aide de fonds propres.

Cependant, le taux d'indépendance financière a diminué car l'établissement scolaire a subi une diminution du bénéfice reporté accompagné d'un accroissement du total bilantaire. Ceci a également un impact sur le taux d'endettement à court terme (il passe de 100 % à 59,40 %).

Le taux d'endettement à long terme du Collège Roi Baudouin technique et professionnel passe de 0 % à 40,6 % car le collège a souscrit un crédit à long terme auprès de la banque CBC.

➤ **Les utilisations permanentes et les actifs circulants**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Degré de permanence des sources (%)	85,05 %	90,84 %	95,64 %	91,19 %
Taux d'indépendance financière à L.T (%)				
Part des capitaux propres dans les capitaux permanents	61,95 %	65,35 %	98,18 %	93,47 %
Degré de permanence des utilisations (%)	55,27 %	52,23 %	30,85 %	44,72 %
Part des immobilisations incorporelles (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Part des immobilisations corporelles (%)	100,00 %	100,00 %	99,92 %	99,96 %
Part des immobilisations financières (%)	0,00 %	0,00 %	0,08 %	0,04 %
Actifs circulants/Actifs total	44,73 %	47,77 %	69,15 %	55,28 %

Pour le Collège Roi Baudouin général, le degré de permanence des utilisations s'est affaibli car la valeur des postes "Terrains et constructions" et "Autres immobilisations corporelles ont diminuée.

Par contre, la part des actifs circulants s'est accrue car les postes cités ci-dessous ont augmenté leur valeur bilantaire:

- "**Placements de trésorerie**" (possession de titres dans différentes banques),
- "**Valeurs disponibles**",
- "**Comptes de régularisation**".

Cependant, nous avons constaté que le poste "Créances commerciales à un an au plus" a chuté et il se présente en négatif au bilan. Le Collège Roi Baudouin général indique une valeur négative<sup>3</sup> pour le poste: 402 – Créances sur autres écoles.

En ce qui concerne les deux écoles secondaires, nous constatons que la part des immobilisations corporelles est très importante. Les immobilisations corporelles occupent une part dominante au sein des capitaux fixes.

Le Collège Roi Baudouin technique et professionnel conserve la même valeur bilantaire pour les immobilisations financières mais le ratio est plus faible car la valeur des immobilisations corporelles, au bilan, a plus que doublée et par conséquent, la valeur des actifs fixes a également augmentée<sup>4</sup>. Les immobilisations financières de cet établissement se composent uniquement de "garanties et cautionnements".

L'accroissement du ratio du degré de permanence des utilisations est provoqué par une augmentation des "Autres immobilisations corporelles".

Quant à la diminution du ratio "actifs circulants/total bilan", elle est due à une augmentation du total de l'actif plus que proportionnelle à celle de l'actif circulant. La forte augmentation du poste "Immobilisations corporelles (une croissance de  $\pm 47$  %) mène à une augmentation importantes des actifs immobilisés et du total bilantaire.

---

<sup>3</sup> Il s'agit de prêts et/ou d'emprunts que les écoles font entre elles et qu'au niveau des comptes consolidés, ceux-ci n'apparaissent plus en négatifs.

<sup>4</sup> La part des immobilisations incorporelles reste nulle.

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Actifs circulants/Actifs total	44,73 %	47,77 %	69,15 %	55,28 %
<b>Par rapport au total de l'actif</b>				
Valeur d'exploitation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Réalisable	31,64 %	25,61 %	25,99 %	20,97 %
Disponible	13,09 %	22,16 %	43,16 %	34,31 %
<b>Par rapport au total des circulants</b>				
Valeur d'exploitation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Réalisable	70,74 %	53,62 %	37,58 %	37,93 %
Disponible	29,26 %	46,38 %	62,42 %	62,07 %

Les actifs circulants du Collège Roi Baudouin technique et professionnel se composent de créances à court terme, de valeurs disponibles et de régularisations d'actifs. Pour les 2 écoles secondaires de l'ASBL, les stocks et commandes sont nulles; de ce fait le ratio "Valeur d'exploitation/Total actif" et "Valeur d'exploitation/actifs circulants" sont à zéro. La part du disponible dans l'actif circulant est importante.

➤ **Le financement des immobilisations**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de couverture des investissements	1,5389	2,5172	3,1004	2,3695
Part des fonds propres dans le financement	0,9534	1,1366	3,0439	1,9061

Pour ces deux écoles secondaires, le principe de l'équilibre financier est respecté; la valeur du ratio est supérieure à 1. Ce qui signifie que le financement des immobilisations se fait à l'aide des ressources à long terme.

De plus, la part des fonds propres dans le financement est également proche voire supérieur à 1. Nous pouvons donc affirmer que ces deux écoles sont entièrement propriétaires de leurs outils d'exploitation.

➤ **Le fonds de roulement**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Fonds de roulement net	541 734,23	711 084,43	584 616,27	606 768,08

Par un fonds de roulement positif et en augmentation pour les deux écoles secondaires, nous pouvons considérer que la marge de sécurité après le financement de ses capitaux fixes est satisfaisante. Ce fonds de roulement positif permettra le financement de l'actif circulant et du cycle d'exploitation de ces 2 établissements scolaires.

Le cycle d'exploitation d'une école se traduit au niveau du bilan d'une part par ses besoins de financement (les créances sur les élèves, les créances sur d'autres écoles de l'ASBL, la trésorerie et surtout par des subsides à recevoir) et d'autre part par les sources de financement à court terme (les crédits bancaires à court terme, les dettes commerciales – fournisseurs et les dettes en matière sociale et salariale).

Le fonds de roulement exprime également la mesure dans laquelle le financement des actifs à long terme (essentiellement les créances à long terme, les investissements en matériel, bâtiments, etc.) est bien assuré par des capitaux permanents (soit des fonds propres soit des dettes à long terme). Il s'agit d'un équilibre primaire important.

Pour les écoles secondaires de l'ASBL Robert et Laure Brunner, l'amélioration du fonds de roulement net se justifie par une augmentation plus importante des capitaux permanents que

des actifs fixes. L'accroissement des capitaux permanents résulte de bénéfices reportés et de subsides en capital plus important.

➤ **Le fonds de roulement propre**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Le fonds de roulement propre	- 46 827,06	131 375,01	568 909,74	528 976,97

Dans le secteur associatif, on mesurera également "le fonds de roulement propre" en remplaçant dans le calcul initial les capitaux permanents par les fonds propres. Cela déterminera un certain degré d'indépendance de l'association par rapport aux tiers.

Dans cette situation, nous pouvons dire qu'en 2009, le Collège Roi Baudouin général a acquis une indépendance par rapport aux tiers alors que le Collège Roi Baudouin technique et professionnel conserve son indépendance par rapport aux tiers.

Le Collège Roi Baudouin général avait en 2008, une certaine dépendance par rapport aux tiers car les fonds propres étaient inférieurs aux actifs fixes mais cette situation s'est équilibrée parce qu'en 2009, les bénéfices reportés et les subsides en capital ont augmenté et les immobilisations corporelles ont diminué.

➤ **Le besoin en fonds de roulement**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Besoins d'exploitation	278 950,75	146 579,23	185 044,42	224 441,18
Ressources d'exploitation	177 671,71	46 489,11	23 613,95	99 765,86
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>101 279,04</b>	<b>100 090,12</b>	<b>161 430,47</b>	<b>124 675,32</b>

Les besoins d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation, cela crée une insuffisance du financement d'exploitation.

Après une courte analyse du bilan du Collège Roi Baudouin général, nous constatons que le poste "Créances commerciales à un an au plus" a fortement diminué, il présente une valeur négative<sup>5</sup> en passant de 105 547,75 € à -39 978,30 €.

Cette chute du montant du poste "créances commerciales" provient d'une réduction des créances accordées aux autres écoles de l'ASBL (en particulier les créances sur l'institut Notre-Dame de la paix) et par les réductions de valeurs sur les créances sur les élèves.

Quant aux ressources d'exploitation, elles ont aussi diminuées à cause d'une diminution des dettes commerciales – Fournisseurs à un an au plus.

Pour le Collège Roi Baudouin technique et professionnel, le poste "Comptes de régularisation – produits acquis" indique une valeur élevée influençant le résultat du ratio "besoin en fonds de roulement". En ce qui concerne les ressources d'exploitation, les postes: "Dettes commerciales – Fournisseurs" et "Comptes de régularisation – Charges à imputer" ont augmenté.

---

<sup>5</sup> Il s'agit de prêts et/ou d'emprunts que les écoles font entre elles et qu'au niveau des comptes consolidés, ceux-ci n'apparaissent plus en négatifs.

➤ **La différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Fonds de roulement net	541 734,23	711 084,43	584 616,27	606 768,08
Besoin en fonds de roulement	101 279,04	100 090,12	161 430,47	124 675,32
<b>Différence</b>	<b>440 455,19</b>	<b>610 994,31</b>	<b>423 185,80</b>	<b>482 092,76</b>

La différence entre le fonds de roulement net et le besoin en fonds de roulement est positif pour les deux institutions étudiées, ce qui signifie qu'elles ont une marge de sécurité à long terme qui leur permet de compenser le manque de financement à court terme; elles sont capables de s'autofinancer.

➤ **La situation de trésorerie**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Ressources de trésorerie	94 181,95	122 217,57	15 690,43	15 214,69
Besoins de trésorerie	261 004,90	435 512,89	438 876,23	497 307,45
<b>Situation de trésorerie</b>	<b>-166 822,95</b>	<b>-313 295,32</b>	<b>-423 185,80</b>	<b>-482 092,76</b>

Financièrement, les deux écoles secondaires ont une bonne situation de trésorerie. Les besoins de trésorerie sont supérieurs aux ressources de trésorerie. Ce qui caractérise les deux établissements scolaires, c'est le montant fort élevé des "Valeurs disponibles" par rapport à la somme des "Dettes à long terme échéant dans l'année" et des "Autres dettes à court terme".

Le disponible de ces deux écoles s'explique par la possession de comptes à vue et de livrets – carnets de dépôts dans plusieurs banques du pays.

En 2009, elles n'avaient aucune difficulté à rembourser les dettes à un an au plus, étant donné que la marge de sécurité long terme (le fonds de roulement net) était suffisante.

➤ **Les liquidités**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Les liquidités</b>				
Liquidité générale	170,05 %	345,61 %	801,22 %	353,97 %
Liquidité réduite	170,05 %	345,61 %	801,22 %	353,97 %
Liquidité immédiate	49,75 %	160,31 %	500,13 %	219,71 %

Les liquidités ont plus que doublé pour le Collège Roi Baudouin général car le poste "Valeurs disponibles" a augmenté de  $\pm 71$  %; par contre, le niveau des liquidités du Collège Roi Baudouin technique et professionnel a chuté parce que le montant des dettes à court terme (surtout les dettes commerciales à C.T) et des charges à imputer ont augmenté. Cependant, le collège se porte bien et les deux écoles ont la capacité de faire face à leur endettement à court terme uniquement à l'aide de leur disponible.

□ **L'analyse de la gestion**

➤ **La rotation des stocks**

L'ASBL d'enseignement catholique Robert et Laure Brunner est une ASBL PO faisant partie du secteur tertiaire. En fin d'année comptable, elle n'enregistre aucune valeur au poste VI Stocks et commandes en cours d'exécution à l'actif du bilan.

Etant donné qu'il n'y a pas de stocks, il est impossible de calculer le ratio de rotation des stocks de toutes les entités de cette ASBL.

➤ **La rotation des créances sur les élèves-clients**

Il est important de préciser que les clients d'une école sont les élèves inscrits dans l'établissement scolaire. Ceux-ci sont amenés à payer les frais scolaires, les frais des voyages scolaires, les activités extra-scolaire, les activités culturelles, les activités sportives ....

Pour l'école secondaire, la rotation des créances sur les élèves se présente comme suit:

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre de Rotations des créances sur les élèves	4,13	-11,45	14,39	20,62
Vitesse de rotation (en jours) --> Rcl	87,16	-31,44	25,02	17,46

Nous déduisons que les créances commerciales à court terme du Collège Roi Baudouin général se renouvellent 4 fois au cours de l'exercice 2008 et donc la vitesse de rotation est de 87 jours.

En 2009, nous remarquons que la rotation des créances sur les élèves est négative. Le calcul est faussé parce que le Collège Roi Baudouin général enregistre une valeur négative au poste VII A "Créances commerciales à un an au plus".

En 2008, le Collège Roi Baudouin technique et professionnel possède une vitesse de rotation des créances sur les élèves de 25 jours, ce nombre diminue en 2009 et il passe à 17 jours. Cela signifie que l'école accorde, en moyenne, un délai de 17 jours à ses élèves pour le paiement de divers frais. Le délai moyen de paiement a diminué de 8 jours ce qui correspond à une diminution de 43,29 % alors que les créances commerciales à court terme n'ont diminué que de 22,23 %.

➤ **La rotation des fournisseurs**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre de Rotations fournisseurs	3,02	15,27	15,21	4,26
Vitesse de rotation (en jours) --> Rf	119,31	23,57	23,67	84,56

Les deux écoles secondaires obtiennent un résultat opposé. Le Collège Roi Baudouin général connaît un ralentissement de sa vitesse de rotation qui passe de 119 jours à 23 jours, ce qui signifie qu'il rembourse ses dettes commerciales en moins d'un mois en moyenne. Au bilan, nous constatons une chute de la valeur des dettes commerciales à un an plus en passant de 163 465,22 € en 2008 à 29 632,40 € en 2009 soit une diminution de  $\pm 82$  %.

Si nous transférons le montant des créances commerciales à court terme, qui sont négatives, vers les dettes commerciales à court terme, le calcul du ratio "rotation des fournisseurs se modifie et nous obtenons:

↳ Nombre de rotation fournisseurs: 6,50

↳ Vitesse de rotation en jours: 55,37

Si nous ajoutons aux dettes commerciales court terme les créances commerciales court terme dont la valeur inscrite au bilan est négative, nous pouvons confirmer que les dettes à court terme du Collège Roi Baudouin général se renouvelle 6 fois au cours de l'exercice 2009 et le délai moyen de paiement qui lui est accordé par ses fournisseurs est de 55 jours.

Tandis que le Collège Roi Baudouin technique et professionnel inscrit une valeur plus élevée au poste "Dettes commerciales" à court terme en 2009 et il accélère donc sa vitesse de rotation en passant de 23 jours à 84 jours. Le délai moyen de paiement des dettes commerciales est plus long.

En 2009, le Collège Roi Baudouin technique et professionnel a, en moyenne, 84 jours pour régler les dettes commerciales à un an au plus.

➤ **La position de la trésorerie**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Vitesse de rotation (en jours) --> Rf	119,31	23,57	23,67	84,56
Vitesse de rotation (en jours) --> Rcl	87,16	-31,44	25,02	17,46
<b>La position de trésorerie</b>	<b>32,15</b>	<b>55,01</b>	<b>-1,34</b>	<b>67,11</b>

La position de trésorerie du Collège Roi Baudouin général est positive et s'améliore entre l'année 2008 et l'année 2009, cela signifie que les fournisseurs lui octroient un délai moyen de paiement plus long que celui qu'il accorde à ses élèves. Nous pouvons affirmer que le Collège Roi Baudouin général n'a pas de problème de trésorerie.

Quant au Collège Roi Baudouin technique et professionnel sa position de trésorerie était négative en 2008 mais par l'accroissement important des dettes commerciales à court terme, la situation s'est redressée, il présente en 2009 une position de trésorerie positive.

En 2008, le Collège Roi Baudouin technique et professionnel avait des problèmes de disponibilités étant donné qu'il devait faire face à son endettement à court terme avant d'avoir récupéré les montants dus par ces débiteurs à court terme.

➤ **Le cash flow**

Le cash flow net est égal au cash flow brut étant donné qu'une ASBL ne distribue pas les bénéfices réalisés.

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Cash flow brut	138 200,39	147 794,03	189 459,42	202 291,56
La couverture des fonds de tiers	16 %	20 %	344 %	105 %
L'accroissement des ressources propres	14 %	14 %	22 %	18 %
Le cash flow et le chiffre d'affaires	32 %	32 %	42 %	40 %

Les écoles secondaires présentent un cash flow positif, elles sont capables de s'autofinancer.

Les ratios dérivés du cash flow sont stables voir en amélioration dans le temps. Pour le Collège Roi Baudouin. En 2009, cet établissement scolaire pourrait rembourser 20 % de ses dettes par son cash flow (si aucune autre affectation ait lieu). De plus, cet établissement conserve, réellement 32 % de son chiffre d'affaires.

Le Collège Roi Baudouin technique et professionnel possède un cash flow en évolution. Cet accroissement est dû à une augmentation du bénéfice de l'exercice et de la diminution des amortissements.

Le bénéfice de l'exercice a augmenté, notamment, parce que la valeur inscrite au poste: "Autres produits d'exploitation" du compte des résultats passe de 162 150,31 € en 2008 à 3 746 936,89 €.

La marge brute d'exploitation est de 270 354,53 € en 2008 et de 3 953 827,24 € en 2009.

Etant donné que le Collège Roi Baudouin technique et professionnel a augmenté fortement le montant de ses dettes, ceci a un impact sur le ratio "Couverture des fonds de tiers". Pour rappel, les dettes du collège passe de 39 304,38 € en 2008 à 175 756,25 € en 2009 soit une augmentation de 347,16 %. Malgré cette augmentation importantes de dettes, le Collège Roi Baudouin technique et professionnel est capable de rembourser toutes ses dettes s'il ne réserve aucune autre affectation à son cash-flow.

Il est également important de signaler que cette institution conserve 40 % de son chiffre d'affaires.

□ **L'analyse des performances**

➤ **La circulation des capitaux placés dans l'ASBL**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Rotation de l'actif	0,24	0,25	0,51	0,39
Rotation des capitaux propres	0,45	0,42	0,54	0,46
Rotation des capitaux permanents	0,28	0,27	0,53	0,43

Les deux établissements secondaires ont une rotation d'actif faible.

Le Collège Roi Baudouin général réalise une rotation de son actif de 0,24 en 2008 ce qui signifie qu'il lui faut 1 500 jours pour effectuer une rotation de l'actif tandis qu'en 2009, il lui faut 1 440 jours.

Le Collège Roi Baudouin général effectue une rotation des capitaux propres de 0,45 en 2008 et de 0,42 en 2009; nous remarquons que ce ratio a diminué à cause d'une augmentation de 12,34 % des capitaux propres. La vitesse de rotation a diminué puisqu'elle passe de 800 jours en 2008 à 857 jours en 2009.

L'examen des résultats des ratios du Collège Roi Baudouin technique et professionnel indique que les trois ratios ont diminué.

Le ratio de rotation d'actif s'est dégradé étant donné que l'actif total a augmenté plus que le chiffre d'affaires (soit 44,70 % contre 11,40 % pour le chiffre d'affaires).

Nous remarquons la même évolution pour les deux autres ratios, à savoir que l'accroissement du chiffre d'affaires est moindre que celui des capitaux propres (31,34 %) et des capitaux permanents (37,97 %) ce qui engendre une baisse des résultats des deux ratios.

En 2009, il faut plus de temps pour effectuer une rotation de l'actif (923 jours), des capitaux propres (782 jours) et des capitaux permanents (837 jours).

➤ **La rentabilité globale**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de profit	0,1326	0,16166	0,3111	0,2726
Rotation des capitaux investis	0,2397	0,24853	0,5058	0,3894
Rentabilité globale	3,18%	4,02%	15,73%	10,62%

La rentabilité globale est très faible pour le Collège Roi Baudouin général car pour 1 € investi dans l'école cela génère un résultat de 0,03 € en 2008 et 0,04 € en 2009<sup>6</sup>.

Le Collège Roi Baudouin général a augmenté son taux de profit grâce à un accroissement du bénéfice de l'exercice; nous pouvons donc dire que le Collège Roi Baudouin réalise une marge bénéficiaire de 0,13 en 2008 et de 0,16 en 2009 par euro de chiffre d'affaires réalisé.

Par contre, le Collège Roi Baudouin technique et professionnel enregistre, en 2009 un taux de profit plus faible que celui de 2008. Cette diminution est due à une baisse du bénéfice de l'exercice de 2,37 % et d'une hausse du chiffre d'affaires de 11,40 %.

La rentabilité globale baisse aussi en passant de 15,73 % en 2008 à 10,62 % en 2009; ce qui signifie que l'établissement scolaire effectue un résultat de 0,15 € en 2008 et 0,10 € en 2009 par euro investi.

---

<sup>6</sup> Un résultat qui n'est pas distribué mais réinvesti dans l'établissement scolaire.

➤ **La rentabilité des capitaux propres**

	<i>Ecole secondaire</i>			
	<b>Collège Roi Baudouin gén.</b>		<b>Collège Roi Baudouin T&amp;P</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de profit	0,1326	0,1617	0,3111	0,2726
Rotation des capitaux propres	0,4549	0,4187	0,5386	0,4569
Rentabilité des capitaux propres	6,03%	6,77%	16,76%	12,45%

Pour les deux écoles secondaires, la rentabilité des capitaux propres est plus élevée que celle de la rentabilité globale.

Ces deux dernières années, le Collège Roi Baudouin général a une rentabilité des capitaux propres supérieure à 6 %.

En 2009, le Collège Roi Baudouin technique et professionnel a une rentabilité des capitaux propres supérieure de celle de l'autre école secondaire. Il s'agit d'une différence de 5,68 %.

Un euro investi en capitaux propres rapporte au Collège Roi Baudouin général un résultat de 0,06 € en 2009 et de 0,12 € au Collège Roi Baudouin technique et professionnel.

## Annexe n° 6: Les ratios financiers des écoles fondamentales

↪ INSTITUT NOTRE-DAME DE LA PAIX

↪ INSTITUT LOUISE DE MARILLAC

## 2 LES ECOLES FONDAMENTALES

Les deux écoles fondamentales qui font partie de l'ASBL "Centre d'enseignement Catholique Robert et Laure Brunner" sont:

- ↳ l'institut Notre-Dame de la paix,
- ↳ l'institut Louise de Marillac.

### □ Les ratios de structure financière

Suite aux calculs de ratios, nous pouvons affirmer que les deux écoles fondamentales de l'ASBL Robert et Laure Brunner présentent des ratios de structure financière corrects.

### ➤ L'indépendance financière et le taux d'endettement global

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	Notre-Dame de la paix		Louise de Marillac	
	2008	2009	2008	2009
Taux d'indépendance financière (%)	63,08 %	87,32 %	74,95 %	83,68 %
Taux d'endettement (%)	36,92 %	12,68 %	25,05 %	16,32 %
Taux d'endettement à L.T. (%)	15,15 %	80,61 %	0,00 %	66,66 %
Taux d'endettement à C.T. (%)	84,85 %	19,39 %	100,00 %	32,59 %
Indépendance financière	63,08 %	87,32 %	74,95 %	83,68 %
Taux d'endettement total	36,92 %	12,68 %	25,05 %	16,32 %

Le ratio d'indépendance financière des deux écoles fondamentales sont supérieurs à 60 % pour l'année 2008 et supérieurs à 80 % pour l'année 2009. Cette augmentation provient d'une inscription plus importante du poste "**Fonds social**" du bilan. En 2009, les écoles ont perçu un montant plus élevé de subsides en capital.

Les instituts Notre-Dame de la paix et Louise de Marillac ont augmenté leur taux d'endettement à long terme car elles ont souscrit un nouveau crédit<sup>7</sup> auprès de la banque CBC.

Par contre, le taux d'endettement à court terme a fortement diminué pour les deux instituts. L'institut Louise de Marillac a diminué le montant des dettes à court terme. Cette école fondamentale inscrit une valeur négative pour le poste "***IX C Dettes commerciales à court terme***" de 9 718,38 €. Cette valeur négative peut suggérer que l'établissement scolaire a payé des acomptes sur des livraisons de fournitures (par exemple: mazout, électricité, eau) qui n'ont pas encore été facturées.

De plus, « les autres dettes court terme de l'institut Louise de Marillac ont diminués étant donné le remboursement d'une partie de la dette à court terme qu'elle détenait auprès du Collège Roi Baudouin technique et professionnel (dettes auprès d'une autre école de l'ASBL).

L'institut Notre-Dame de la paix inscrit aussi une diminution du poste "***IX Autres dettes à court terme***" et présente une valeur négative<sup>8</sup> de 21 430,59 €. Les autres écoles de l'ASBL ont été remboursées.

➤ **Les utilisations permanentes et les actifs circulants**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Degré de permanence des sources (%)	70,19 %	97,92 %	82,29 %	96,16 %
Taux d'indépendance financière à L.T (%)				
Part des capitaux propres dans les capitaux permanents	89,87 %	89,17 %	91,08 %	87,03 %
Degré de permanence des utilisations (%)	43,60 %	48,59 %	9,08 %	16,98 %
Part des immobilisations incorporelles (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Part des immobilisations corporelles (%)	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Part des immobilisations financières (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Actifs circulants/Actifs total	56,40 %	51,41 %	90,92 %	83,02 %

<sup>7</sup> En 2009, l'institut Notre-Dame de la paix a contracté un emprunt pour un montant de 36 226,57 €.

<sup>8</sup> Il s'agit de prêts et/ou d'emprunts que les écoles font entre elles et qu'au niveau des comptes consolidés, ceux-ci n'apparaissent plus en négatifs.

Les subsides en capital et les dettes financières des deux écoles fondamentales ont augmenté et se justifie par une augmentation du degré de permanence des sources.

La composition de l'actif des deux écoles fondamentales se présente de manière différente: l'actif du bilan de l'école Louise de Marillac se compose principalement d'actifs circulants et la part de l'actif immobilisé est infime par contre pour l'école Notre-Dame de la Paix, la part des actifs circulants est un peu plus importante que la part de l'actif immobilisé.

L'actif immobilisé de ces deux institutions se compose uniquement d'immobilisations corporelles, à savoir de:

- ✓ Mobilier et matériel de bureau,
- ✓ Matériel didactique audio visuel,
- ✓ Matériel didactique sport,
- ✓ Matériel didactique divers,
- ✓ Aménagements locaux.

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Actifs circulants/Actifs total	56,40 %	51,41 %	90,92 %	83,02 %
<b>Par rapport au total de l'actif</b>				
Valeurs d'exploitation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Réalisable	28,10 %	22,52 %	36,47 %	31,99 %
Disponible	28,30 %	28,89 %	54,46 %	51,03 %
<b>Par rapport au total des circulants</b>				
Valeurs d'exploitation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Réalisable	49,82 %	43,80 %	40,11 %	38,53 %
Disponible	50,18 %	56,20 %	59,89 %	61,47 %

Nous pouvons aussi préciser que les actifs circulants de l'institut Notre-Dame de la Paix ont diminué car elle enregistre une forte baisse du poste "**VII Créances à un an au plus – Créances commerciales**". Les créances commerciales sont constituées de créances sur les élèves et de créances sur les autres écoles de l'ASBL.

Les actifs circulants, de l'école Louise de Marillac, ont augmentés. Cependant, l'institut obtient une diminution du ratio "**Actifs circulants/actifs total**" car il y a une augmentation de l'immobilisation corporelle.

➤ **Le financement des immobilisations**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de couverture des investissements	1,6100	2,0154	9,0638	6,6231
Part des fonds propres dans le financement	1,4469	1,7972	8,2556	4,9277

Pour les deux écoles fondamentales, le principe de l'équilibre financier est respecté; la valeur du ratio est supérieure à 1. Ce qui veut dire que le financement des immobilisations se fait à l'aide des ressources à long terme.

Le taux de couverture des investissements et la part des fonds propres pour l'institut Notre-Dame de la paix ont augmenté parce que l'accroissement de la somme du fonds social, des dettes financières à long terme et les provisions pour risques et charges est supérieur à l'augmentation des actifs fixes. La part des fonds propres dans le financement s'est accrue parce que l'augmentation des subsides en capital est plus forte que celle des actifs fixes.

Le montant des immobilisations corporelles, de l'institut Louise de Marillac, a presque triplé entre l'année 2008 et 2009 (en passant de 39 136,46 € à 98 265,12 €), provoquant une diminution du taux de couverture des investissements.

➤ **Le fonds de roulement**

	<b>Ecole fondamentale</b>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Fonds de roulement net	162 196,68	300 262,00	267 204,90	458 150,62

Le fonds de roulement des deux écoles maternelles et préparatoires est positif et en augmentation. Cet accroissement provient d'une augmentation du capital permanent (du bénéfice reporté et des subsides en capital) plus conséquente que celle des actifs fixes.

➤ **Le fonds de roulement propre**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Le fonds de roulement propre	118 822,68	235 724,47	240 424,32	385 958,85

Le fonds de roulement propre des deux écoles fondamentales est positif (le montant des capitaux propres est supérieur au montant de l'actif fixe). Ce qui veut dire que celles-ci sont indépendantes par rapport aux tiers.

A nouveau, cette indépendance vis-à-vis des tiers est acquise par un accroissement des subsides en capital et du bénéfice reporté.

Les deux établissements scolaires peuvent faire face à leurs dettes grâce aux capitaux propres.

➤ **Le besoin en fonds de roulement**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Besoins d'exploitation	170 000,07	119 899,71	61 290,55	185 046,23
Ressources d'exploitation	77 513,16	27 067,53	15 370,48	8 674,02
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>92 486,91</b>	<b>92 832,18</b>	<b>45 920,07</b>	<b>176 372,21</b>

Les besoins d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation, cela crée une insuffisance du financement d'exploitation. L'institut Notre-Dame de la Paix possède un ratio "besoin en fonds de roulement" positif et stable par contre, l'institut Louise de Marillac présente un ratio "besoin en fonds de roulement" positif et en progression.

Suite à une consultation du bilan, nous affirmons que l'école a augmenté fortement ses créances commerciales sur les autres écoles de l'ASBL Robert et Laure Brunner. Cet établissement inscrit la somme de 73 957,21 € en créances commerciales à court terme sur le Collège Roi Baudouin technique et professionnel.

L'école Louise de Marillac a également accrue le poste "Comptes de régularisation - Produits acquis"; la valeur inscrite a presque doublé en passant de 51 816,57 € à 101 219,85 €.

Quant aux autres dettes à court terme envers les autres écoles de l'ASBL, elles ont diminué de ± 264 % entre 2008 et 2009.

➤ **La comparaison entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Fonds de roulement net	162 196,68	300 262,00	267 204,90	458 150,62
Besoin en fonds de roulement	92 486,91	92 832,18	45 920,07	176 372,21
<b>Différence</b>	<b>69 709,77</b>	<b>207 429,82</b>	<b>221 284,83</b>	<b>281 778,41</b>

Nous pouvons affirmer que les deux écoles fondamentales ont la capacité de s'autofinancer, elles possèdent une marge de sécurité à long terme.

➤ **La situation de trésorerie**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Ressources de trésorerie	104 291,33	-14 408,15	49 265,75	13 541,64
Besoins de trésorerie	174 001,10	193 021,67	270 550,58	295 320,05
<b>Situation de trésorerie</b>	<b>-69 709,77</b>	<b>-207 429,82</b>	<b>-221 284,83</b>	<b>-281 778,41</b>

La situation de trésorerie est négative car les besoins en trésorerie (Autres créances à un an au plus et les valeurs disponibles) sont supérieurs aux ressources de trésorerie (Dettes à plus d'un an échéant dans l'année, Dettes financières à court terme et les Autres dettes à un an au plus). La situation de trésorerie se présente de manière favorable entre 2008 et 2009. Les deux écoles n'ont aucune difficulté à rembourser leurs dettes à court terme uniquement avec le disponible qu'elles détiennent. Le disponible de ces deux institutions se compose principalement de comptes financiers auprès de différentes banques belge.

➤ **Les liquidités**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la Paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Liquidité générale	94,61 %	1 235,93 %	256,70 %	1 093,45 %
Liquidité réduite	94,61 %	1 235,93 %	256,70 %	1 093,45 %
Liquidité immédiate	47,47 %	694,54 %	153,75 %	672,14 %

Les ratios de liquidité, pour l'institut Notre-Dame de la Paix, se sont accrus de manière exceptionnelle à cause d'une chute des dettes à court terme notamment les Dettes commerciales et les Autres dettes à court terme. Le poste "Autres dettes" à court terme passe de 104 291,33 € pour l'année 2008 à une valeur négative de -21 430,59 € pour l'année 2009. Cet établissement scolaire avait une dette importante envers une autre école de l'ASBL (Collège Roi Baudouin général) en 2008 et cette dette s'est transformée en une dette négative<sup>9</sup> envers cette école.

En ce qui concerne l'institut Louise de Marillac, la même constatation peut être faite. Etant donné que les dettes à court terme ont fortement diminué en 2009, cela provoque une augmentation des ratios de liquidité.

Nous pouvons conclure que ces deux établissements ont la capacité de faire face à leur endettement à court terme uniquement avec leur disponible.

➤ **La rotation des créances sur les élèves-clients**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre de rotations des créances sur les élèves	2,06	10,89	19,03	2,62
Vitesse de rotation (en jours) --> Rcl	174,93	33,06	18,92	137,39

<sup>9</sup> Il s'agit de prêts et/ou d'emprunts que les écoles font entre elles et qu'au niveau des comptes consolidés, ceux-ci n'apparaissent plus en négatifs.

L'école Notre-Dame de la paix renouvelle 2 fois, ses créances commerciales à court terme au cours de l'exercice 2008 tandis qu'en 2009, elle renouvelle 10 fois ses créances commerciales au cours de l'exercice. Ceci résulte d'une diminution importante des créances commerciales en 2009.

En terme de vitesse de rotation, nous constatons une chute entre 2008 et 2009. Le délai de paiement accordé aux élèves passe de 174 jours à 33 jours.

Par contre, le phénomène inverse se produit pour l'autre école fondamentale de l'ASBL; le délai de paiement accordé aux élèves augmente fortement, il passe de 18 jours en 2008 à 137 jours en 2009. Le montant des créances commerciales à un an au plus passe de 9 473,98 € en 2008 à 83 326,38 € en 2009 soit un accroissement de 879,52 %.

➤ **La rotation des fournisseurs**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre de rotations fournisseurs	2,19	43,09	-159,34	-25,75
Vitesse de rotation (en jours) --> Rf	164,30	8,36	-2,26	-13,98

Au niveau du nombre de rotation fournisseurs, l'école Notre-Dame de la paix a subi de grands changements, à savoir, que les dettes commerciales court terme se renouvelle 43 fois au cours de l'exercice 2009 au lieu de 2 fois par an en 2008. Le délai moyen de paiement accordé à l'institut Notre-Dame de la paix passe de 164 jours à 8 jours.

Ce grand changement provient d'une diminution importante de ses dettes commerciales à court terme en passant de 64 925,97 € en 2008 à 6 940,44 € en 2009.

Quant à l'institut Louise de Marillac, elle présente un ratio de rotation des fournisseurs négatif. Au bilan, cette institution présente une valeur négative pour le poste "IX C Dettes commerciales".

Si nous portons la valeur des dettes court terme à l'actif du bilan au niveau des créances commerciales, nous obtenons une rotation des créances sur les élèves différentes de ce qui figure si-dessus.

Le résultat obtenu, pour 2008 est de:

↪ Nombre de rotation des créances sur les élèves: 16,41

↪ Vitesse de rotation en jours: 21,93

Le résultat obtenu, pour 2009 est de:

↪ Nombre de rotation des créances sur les élèves: 2,35

↪ Vitesse de rotation en jours: 153,41

Le nombre de rotation des créances sur les élèves diminue et le délai moyen de paiement accordé aux élèves augmente.

### ➤ La position de trésorerie

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Vitesse de rotation (en jours) --> Rf	164,30	8,36	-2,26	-13,98
Vitesse de rotation (en jours) --> Rcl	174,93	33,06	18,92	137,39
<b>La position de trésorerie</b>	<b>-10,63</b>	<b>-24,71</b>	<b>-21,18</b>	<b>-151,37</b>

Les écoles fondamentales ont des difficultés de trésorerie, elles présentent une position de trésorerie négative pour les deux années consécutives. Le délai moyen de paiement qu'elle accorde aux élèves est plus grand que le délai moyen de paiement octroyé par les fournisseurs.

Pour améliorer la situation, les écoles primaires doivent diminuer le délai moyen de paiement accordé aux élèves et/ou augmenter le délai moyen de paiement octroyé par les fournisseurs.

➤ **Le cash flow**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Cash flow brut	69 938,92	105 886,08	77 865,11	99 398,33
La couverture des fonds de tiers	31%	137%	85%	105%
L'accroissement des ressources propres	18%	20%	28%	21%
Le cash flow et le chiffre d'affaires	32%	41%	43%	46%

Les deux écoles primaires de l'ASBL présentent un cash flow positif et en progression dans le temps.

Une diminution du montant des dettes mène à un accroissement du ratio "Couverture des fonds de tiers". Le montant des dettes de l'institut Notre-Dame de la paix passe de 214 268,19 € en 2008 à 65 294,61 € en 2009 soit une diminution de dettes de 69,53 %.

En 2009, les deux écoles fondamentales ont la capacité de s'autofinancer et de régler leurs dettes grâce à leur cash-flow. Elles conservent de plus en plus de chiffre d'affaires dans leur institution.

➤ **La circulation des capitaux placés dans l'ASBL**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Rotation de l'actif	0,36	0,43	0,49	0,38
Rotation des capitaux propres	0,57	0,49	0,66	0,45
Rotation des capitaux permanents	0,51	0,44	0,60	0,39

Le résultat du ratio de rotation d'actif de l'école fondamentale Notre-Dame de la paix s'est amélioré en passant de 0,36 en 2008 à 0,43 en 2009. L'institut produit, en 2009, un chiffre d'affaires de 0,43 € par euro placé dans l'actif du bilan contre 0,36 € en 2008.

Cependant, les résultats des deux autres ratios baissent. L'institut Notre-Dame de la paix tourne moins souvent ses capitaux propres et ses capitaux permanents. Ceci résulte d'une augmentation des capitaux propres (38,13%) supérieure à celle du chiffre d'affaires (18,62 %). La même constatation peut être établie pour le ratio de rotation des capitaux permanents; ceux-ci se sont accrus de 39,21% tandis que le chiffre d'affaires a augmenté de 18,62 %.

En 2009, il faut 800 jours pour que l'institut Notre-Dame de la paix effectue une rotation des capitaux propres et de 818 jours pour réaliser une rotation des capitaux permanents.

Les résultats des ratios de l'institut Louise de Marillac se dégradent entre 2008 et 2009; ceci s'explique par une augmentation plus importante du total de l'actif, des capitaux propres et des capitaux permanents que celle du chiffre d'affaires.

En 2009, un euro placé dans l'actif du bilan génère 0,38 € de chiffre d'affaires.

La rotation des capitaux propres et des capitaux permanents s'est ralentie. Il faut donc plus de temps pour effectuer une rotation des capitaux propres ou des capitaux permanents.

### ➤ La rentabilité globale

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de profit	0,2083	0,2514	0,3954	0,3584
Rotation des capitaux investis	0,3585	0,4262	0,4940	0,3773
<b><i>Rentabilité globale</i></b>	<b><i>7,47 %</i></b>	<b><i>10,71 %</i></b>	<b><i>19,53 %</i></b>	<b><i>13,52 %</i></b>

Pour les deux écoles fondamentales, le niveau de rentabilité globale est positif et il s'améliore entre 2008 et 2009 pour l'école Notre-Dame de la paix.

Pour l'institut Notre-Dame de la paix, un euro investi dans l'école génère 0,07 € de résultat en 2008 et 0,10 € en 2009.

Tandis que l'école Louise de Marillac réalise un résultat de 0,19 € en 2008 et 0,13 € par euro investi dans l'école. Cette diminution de 0,06 € est due à une augmentation du total bilantaire de 58,53 %<sup>10</sup>.

➤ **La rentabilité des capitaux propres**

	<i>Ecole fondamentale</i>			
	<b>Notre-Dame de la paix</b>		<b>Louise de Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de profit	0,2083	0,2514	0,3954	0,3584
Rotation des capitaux propres	0,5684	0,4881	0,6590	0,4509
<b><i>Rentabilité des capitaux propres</i></b>	<b><i>11,84 %</i></b>	<b><i>12,27 %</i></b>	<b><i>26,06 %</i></b>	<b><i>16,16 %</i></b>

La marge bénéficiaire de l'institut Notre-Dame de la paix est de 0,21 en 2008 et de 0,25 en 2009 par euro de chiffre d'affaires réalisé.

En 2008, le taux de profit de l'institut Louise de Marillac est de 0,39 en 2008 et un peu plus faible en 2009, soit 0,36.

Chaque euro investi en capitaux propres rapporte 0,11 € en 2008 et 0,12 € en 2009 pour l'institut Notre-Dame de la paix et 0,26 € en 2008 et 0,16 € en 2009 pour l'Institut Louise de Marillac.

Il y a une diminution de la rentabilité des capitaux propres pour l'institut Louise de Marillac car il y a une augmentation importante des capitaux propres entre 2008 et 2009. Il y a un accroissement de plus de 77 %.

---

<sup>10</sup> Il s'agit principalement d'une augmentation du montant des subsides en capital

**Annexe n° 7: Les ratios financiers des restaurants pédagogiques**

↳ **RESTAURANT ÉMERAUDE**

↳ **RESTAURANT MARILLAC**

## LES RESTAURANTS PEDAGOGIQUES

L'ASBL "Centre d'enseignement Catholique Robert et Laure Brunner" possède deux restaurants pédagogiques. Ces restaurants font partie du site du Collège Roi Baudouin technique et professionnel. Cet établissement scolaire a une section "hôtellerie-restauration". Le directeur a donc créé deux restaurants afin de fournir une bonne formation pour l'apprentissage du métier.

Durant l'année scolaire, les restaurants accueillent des clients qui viennent déguster les mets préparés et servis par les élèves de la section.

Les deux restaurants pédagogiques tiennent chacun une comptabilité en partie double et indépendante de celle de l'établissement scolaire. Les restaurants se dénomment:

↪ le restaurant Emeraude,

↪ le restaurant Marillac.

### □ Les ratios de structure financière

#### ➤ L'indépendance financière et le taux d'endettement global

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux d'indépendance financière (%)	33,93 %	39,10 %	-158,96 %	-304,52 %
Taux d'endettement (%)	66,07 %	60,90 %	258,96 %	404,52 %
Taux d'endettement à L.T. (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux d'endettement à C.T. (%)	100 %	100 %	100 %	100 %
Indépendance financière	33,93 %	39,10 %	-158,96 %	-304,52 %
Taux d'endettement total	66,07 %	60,90 %	258,96 %	404,52 %

En ce qui concerne le taux d'indépendance financière, le restaurant "Emeraude" présente un taux faible parce qu'au bilan, la part des capitaux propres est plus faible que la part des

"Autres dettes" à un an au plus. Cependant, ce taux est en augmentation car le bénéfice reporté a augmenté et les dettes à court terme ont diminuées entre l'exercice comptable de 2008 et celui de 2009.

Le restaurant "Marillac" présente des taux d'indépendance financière négatifs.

Au bilan, les capitaux propres sont négatifs car le montant de la perte reportée est plus élevé que celui du capital souscrit; en sachant que les postes II – III – IV et VI du passif du bilan inscrivent une valeur nulle. Après une courte analyse du compte des résultats, nous pouvons affirmer que cette perte reportée résulte, principalement, d'une perte d'exploitation (le montant des approvisionnements, marchandises, services et biens divers est supérieur au chiffre d'affaires). La situation s'empire entre 2008 et 2009 puisque la perte reportée est plus importante et le total bilantaire plus faible en 2009.

Le taux d'endettement présenté par les deux restaurants sont uniquement à court terme. L'analyse des comptes annuels des restaurants a permis de comprendre que le taux d'endettement à court terme élevé provient du poste "Autres dettes".

Pour le restaurant "Emeraude" cela s'explique par des dettes à un an au plus envers le Collège Roi Baudouin technique et professionnel et les fournisseurs par contre, pour le restaurant "Marillac" il s'explique par des dettes à court terme envers le Collège Roi Baudouin technique et professionnel ainsi qu'avec l'autre restaurant de l'ASBL.

Le taux d'endettement du restaurant "Marillac" s'accroît entre 2008 et 2009 car les postes "Autres dettes" à court terme et les comptes de régularisation du passif du bilan ont augmenté.

➤ **Les utilisations permanentes et les actifs circulants**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Degré de permanence des sources (%)	33,93 %	39,10 %	-158,96 %	-304,52 %
Taux d'indépendance financière à L.T (%)				
Part des capitaux propres dans les capitaux permanents	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Degré de permanence des utilisations (%)	15,69 %	16,07 %	28,57 %	28,42 %
Part des immobilisations incorporelles (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Part des immobilisations corporelles (%)	100,00 %	100,00 %	99,77 %	99,65 %
Part des immobilisations financières (%)	0,00 %	0,00 %	0,23 %	0,35 %
Actifs circulants/Actifs total	84,31 %	83,93 %	71,43 %	71,58 %

Pour le restaurant "Emeraude", le degré de permanence des utilisations s'est accru parce que l'augmentation du poste "Immobilisations corporelles – Installations, machines et outillages" est plus important que l'augmentation du total bilantaire.

En 2009, les valeurs disponibles du restaurant "Emeraude" diminuent et par conséquent la part des actifs circulants s'est affaiblie.

En ce qui concerne le restaurant "Marillac", nous constatons que sa situation reste stable. Il y a une faible augmentation du ratio "Part des immobilisations financières" mais il ne s'agit pas d'une augmentation du poste "Immobilisations financières" mais d'une diminution du total des actifs fixes (plus précisément, le montant des immobilisations corporelles à diminuer).

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Actifs circulants/Actifs total	84,31 %	83,93 %	71,43 %	71,58 %
<b>Par rapport au total de l'actif</b>				
Valeurs d'exploitation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Réalisable	47,84 %	56,21 %	14,31 %	9,47 %
Disponible	36,47 %	27,72 %	57,11 %	62,11 %
<b>Par rapport au total des circulants</b>				
Valeurs d'exploitation	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Réalisable	56,74 %	66,98 %	20,04 %	13,23 %
Disponible	43,26 %	33,02 %	79,96 %	86,77 %

Suite à l'analyse du bilan, nous remarquons que les deux restaurants pédagogiques n'inscrivent aucune valeur au poste: " VI Stocks et commandes en cours d'exécution" de l'actif du bilan. Les responsables de ces restaurants pédagogiques n'achètent pas de grosses quantités de matières premières, ils achètent uniquement ce qui est nécessaire pour la réalisation des mets durant l'année scolaire, pour l'apprentissage des élèves. Pour rappel, ces restaurants sont fermés pendant les congés scolaires.

Par rapport aux ratios présentés ci-dessus, nous pouvons affirmer que le restaurant "Emeraude" augmente le réalisable par un accroissement des créances à court terme et diminue le disponible.

A l'inverse, le restaurant "Marillac" diminue le réalisable parce qu'il y a une baisse importante de la valeur des créances à un an au plus et il accroît le disponible.

➤ **Le financement des immobilisations**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de couverture des investissements	2,1622	2,4332	-5,5632	-10,7159
Part des fonds propres dans le financement	2,1622	2,4332	-5,5632	-10,7159

Après lecture du tableau ci-dessus, nous pouvons affirmer que le taux de couverture des investissements est égal à la part prise des fonds propres dans le financement cela s'explique par l'inexistence des dettes à plus d'un an.

Le principe de l'équilibre financier est respecté pour le restaurant "Emeraude" puisque le taux de couverture des investissements est supérieur à 1. Ce restaurant présente une structure financière équilibrée parce que le financement peut se faire à l'aide des capitaux propres.

Par contre, le restaurant "Marillac" présente un taux de couverture négatif ce qui signifie qu'il ne présente pas une structure financière équilibrée. Son financement ne peut se faire à l'aide des capitaux propres et de l'endettement à long terme. Le restaurant "Marillac" met sa survie en péril étant donné qu'il doit effectuer le paiement de ses dettes dans les 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice.

➤ **Le fonds de roulement**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Fonds de roulement net	4 871,27	6 378,23	-28 794,09	-33 948,19

De nouveau, nous affirmons que la marge de sécurité après le financement de ses capitaux fixes est satisfaisante pour le restaurant "Emeraude" tandis que la situation est plus dangereuse pour le restaurant "Marillac" étant donné qu'il ne finance pas ses investissements à l'aide de capitaux permanents (les capitaux propres sont négatifs et il n'y a pas de dettes à long

terme). Ce restaurant ne présente aucune marge de sécurité. Ses capitaux propres chutent entre 2008 et 2009 à cause d'une perte reportée plus importante.

Nous constatons une amélioration du fonds de roulement net du restaurant "Emeraude" parce que l'augmentation du bénéfice reporté est supérieur à l'accroissement des immobilisations corporelles.

➤ **Le besoin en fonds de roulement**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Besoins d'exploitation	5 300,11	6 514,60	-55,85	965,96
Ressources d'exploitation	1 912,79	1 516,70	-151,95	-428,17
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>3 387,32</b>	<b>4 997,90</b>	<b>96,10</b>	<b>1 394,13</b>

Les deux restaurants pédagogiques présentent un besoin en fonds de roulement positif et sa situation s'est même dégradée. Cette détérioration est due à l'augmentation des besoins d'exploitation. Les deux restaurants ont subi un accroissement des créances commerciales à un an au plus.

Les créances commerciales à court terme du restaurant "Emeraude" ont augmenté de  $\pm 23\%$ .

Quant au restaurant "Marillac", le montant des créances commerciales passe de  $-57,50\text{ €}$  en 2008 à  $961,42\text{ €}$  en 2009. Il s'agit d'une forte augmentation entraînant un accroissement du besoin en fonds de roulement.

Par cette situation, les deux restaurants ont une insuffisance du financement d'exploitation.

➤ **La différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Fonds de roulement net	4 871,27	6 378,23	-28 794,09	-33 948,19
Besoin en fonds de roulement	3 387,32	4 997,90	96,10	1 394,13
<b>Différence</b>	<b>1 483,95</b>	<b>1 380,33</b>	<b>-28 890,19</b>	<b>-35 342,32</b>

Par le calcul de ces ratios, nous affirmons à nouveau que la situation du restaurant "Marillac" est en péril, il ne possède aucune marge de sécurité à long terme qui lui permet de compenser le manque de financement à court terme. Il est incapable de s'autofinancer.

Tandis que le restaurant "Emeraude" présente une différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement positif ce qui signifie qu'il est capable de s'autofinancer.

➤ **La situation de trésorerie**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Ressources de trésorerie	15 731,53	15 347,06	39 913,30	41 675,21
Besoins de trésorerie	17 215,48	16 727,39	11 023,11	6 332,89
<b>Situation de trésorerie</b>	<b>-1 483,95</b>	<b>-1 380,33</b>	<b>28 890,19</b>	<b>35 342,32</b>

Le restaurant "Emeraude" a une bonne situation de trésorerie: ses besoins de trésorerie sont supérieurs aux ressources de trésorerie. La somme des "créances commerciales" et des "Valeurs disponibles" est supérieure au montant des "Autres dettes à court terme".

Le disponible de ce restaurant s'explique par la possession d'un compte à vue et d'une caisse espèce.

En 2009, elles n'avaient aucune difficulté à rembourser les dettes à un an au plus. car la marge de sécurité long terme (le fonds de roulement net) est suffisante.

Par contre, le restaurant "Marillac" présente une mauvaise situation financière. Ce ratio confirme de ce qui a été dit précédemment.

Le montant des "Autres dettes" à court terme est supérieur à la somme des "Autres créances" à un an au plus et aux "Valeurs disponibles". Ce restaurant a des dettes envers le Collège Roi Baudouin Technique et professionnel.

En 2009, le restaurant "Marillac" a de grosses difficultés à rembourser ses dettes à un an au plus étant donné que sa marge de sécurité long terme (le fonds de roulement net) est insuffisante.

### ➤ Les liquidités

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Liquidité générale	127,61 %	137,82 %	27,58 %	17,70 %
Liquidité réduite	127,61 %	137,82 %	27,58 %	17,70 %
Liquidité immédiate	55,20 %	45,51 %	22,05 %	15,35 %

Le restaurant "Emeraude" dispose d'un fonds de roulement positif et par conséquent son niveau de liquidité générale et de liquidité réduite est supérieur à 1. Ceci signifie que le restaurant est capable de faire face à son endettement court terme à l'aide de ses capitaux circulants. En effet, le montant des capitaux circulants en 2009 (23 241,99 €) est supérieur au montant des dettes à un an au plus (16 863,75 €).

Le ratio de liquidité générale est égal au ratio de liquidité réduite car le restaurant n'enregistre pas de stocks et de commande en cours d'exécution. Néanmoins, ces ratios ont progressé parce qu'en 2009 le montant des créances à court terme a augmenté et le montant des dettes à court terme a diminué.

Quant au ratio de liquidité immédiate, il s'est affaibli car les valeurs disponibles de 2009 ont diminué de 2 063,84 €. Le restaurant "Emeraude" peut faire face à 45,51 % de son endettement à court terme uniquement à l'aide de son disponible.

Par contre, la situation du restaurant "Marillac" est plus problématique. Nous remarquons que les ratios de liquidités sont inférieurs à 1. Ce restaurant présente un fonds de roulement négatif l'empêchant d'avoir une couverture totale de son endettement court terme.

Les ratios de liquidités sont plus faibles en 2009 puisque les créances à un an au plus et les valeurs disponibles ont diminué et que les dettes à un an au plus se sont accrues.

➤ **La rotation des stocks**

Malgré qu'il s'agisse de restaurants, ceux-ci n'enregistrent pas de stocks dans leur bilan. Les matières premières, les marchandises achetées et les produits finis fabriqués durant l'année scolaire sont consommés.

Lors de l'analyse de la balance des comptes généraux, nous remarquons que le compte "Approvisionnements et Marchandises" est débité. Ce qui signifie que les restaurants effectuent des achats de matières premières et de marchandises mais rien n'est stocké.

➤ **La rotation des clients**

Durant l'année scolaire, les restaurants pédagogiques sont ouverts au public.

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre de Rotations clients	5,26	4,12	-298,62	18,13
Vitesse de rotation (en jours) --> Rcl	68,50	87,46	-1,21	19,86

Le restaurant "Emeraude" renouvelle, en 2008, environ 5 fois par an ses créances commerciales à court terme et ce nombre diminue en 2009 en passant à 4 fois par exercice comptable. Cette diminution est due à une diminution du chiffre d'affaires et à une augmentation des créances commerciales à un an au plus.

Par conséquent, le délai moyen de crédit accordé à ses clients passe de 68 jours à 87 jours.

En ce qui concerne le restaurant "Marillac" la situation est plus compliquée. En 2008, le restaurant inscrivait au bilan une valeur négative pour les créances commerciales à court terme ce qui entraîne un résultat du nombre de rotation clients négatif. Suite à une observation du bilan du restaurant "Marillac", nous constatons que celui-ci a inscrit une valeur négative au poste "Dettes commerciales à un an au plus". En déplaçant la valeur des dettes commerciales à court terme vers le poste créances à court terme, nous obtenons un résultat de:

↳ Nombre de rotation clients: 82,22

↳ Vitesse de rotation en jours: 4,38

Par ces résultats, nous affirmons que le restaurant "Marillac" renouvelle 82 fois ses créances commerciales à court terme au cours de l'exercice et donc le délai moyen de paiement accordé à ses clients est de 4 jours.

En 2009, le restaurant "Marillac" redresse sa situation au niveau des créances commerciales à court terme, nous constatons un accroissement de 1 018,92 € donnant un ratio du nombre de rotation clients de 18,13 et d'une vitesse de rotation de 19 jours.

### ➤ La rotation des fournisseurs

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre de rotations fournisseurs	37,17	109,17	-80,86	-41,38
Vitesse de rotation (en jours) --> Rf	9,69	3,30	-4,45	-8,70

Nous remarquons que le nombre de rotation fournisseurs a fort augmenté entre 2008 et 2009 pour le restaurant "Emeraude" et par conséquent le délai moyen de paiement accordé par les fournisseurs diminue et passe de 9 jours à 3 jours; il s'agit d'une diminution de 65,94 %.

Malgré une augmentation du poste "Approvisionnements, marchandises, Services et biens divers" et une diminution des dettes commerciales à court terme, la vitesse de rotation s'est ralentie.

Comme précisé ci-dessus, les dettes commerciales du restaurant "Marillac" sont négatives, cela va produire un résultat du ratio de rotation des fournisseurs négatif. Pour l'année 2008, ce restaurant possède des créances commerciales négatives

(-57,50 €) et des dettes commerciales négatives (-266,34).

➤ **La position de trésorerie**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Vitesse de rotation (en jours) --> Rf	9,69	3,30	-4,45	-8,70
Vitesse de rotation (en jours) --> Rcl	68,50	87,46	-1,21	19,86
<b>La position de trésorerie</b>	<b>-58,82</b>	<b>-84,16</b>	<b>-3,25</b>	<b>-28,56</b>

La position de trésorerie est négative dans les deux restaurants; ils ont également des problèmes de trésorerie puisqu'ils doivent payer leurs fournisseurs avant que les clients les paient; ils doivent donc trouver des capitaux pour financer leur cycle d'exploitation.

➤ **Le cash flow**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Cash flow brut	-303,93	3 140,46	-4 681,34	-5 154,10
La couverture des fonds de tiers	-2 %	19 %	-12 %	-12 %
l'accroissement des ressources propres	-3 %	29 %	19 %	17 %
Le cash flow et le chiffre d'affaires	-1 %	12 %	-27 %	-30 %

Le restaurant "Emeraude" était en perte de 1 351,79 € et le montant des amortissements était de 1 047,86 € en 2008 ce qui engendre un cash flow négatif mais il redresse la situation par l'enregistrement d'un bénéfice de l'exercice et il présente donc un cash flow positif en 2009.

Pour la période de 2009, le restaurant "Emeraude" est capable de couvrir 19 % de ses dettes à l'aide du cash flow et de détenir 12 % de son chiffre d'affaires.

Quant au restaurant "Marillac" il est incapable de s'autofinancer. La valeur du cash flow est négatif tant pour l'année 2008 que pour 2009; elle se dégrade dans le temps.

➤ **La circulation des capitaux placés dans l'ASBL**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Rotation de l'actif	1,04	0,97	1,12	1,71
Rotation des capitaux propres	3,07	2,48	-	-
Rotation des capitaux permanents	3,07	2,48	-	-

Les ratios "rotation des capitaux propres" et "rotation des capitaux permanents" ont la même valeur car ces restaurants pédagogiques n'enregistrent pas de dettes à long terme et donc le total des capitaux propres est égal au total des capitaux permanents.

En 2009, le restaurant "Emeraude" enregistre un accroissement du montant de l'actif, des capitaux propres et des capitaux permanents tandis que le chiffre d'affaires diminue. Cela provoque une diminution des ratios.

Cependant, les résultats des ratios sont proches ou supérieurs à 1 ce qui signifie qu'il faut moins d'un an pour que la rotation de l'actif se fasse.

Le restaurant "Emeraude" effectue, en 2008, une rotation de ses capitaux propres en 117 jours alors qu'en 2009, il lui faut 145 jours pour réaliser la rotation des capitaux propres. Il s'agit d'une augmentation de 28 jours soit une augmentation de 23,93 %.

Le restaurant "Marillac" conserve un chiffre d'affaires plus ou moins stable mais il enregistre une diminution du total bilantaire ce qui va engendrer une augmentation du ratio "rotation de l'actif". Ce ratio passe de 1,12 en 2008 à 1,71 en 2009, ce qui signifie que 1 € dans l'actif du bilan va créer 1,71 € de chiffre d'affaires.

Pour rappel, les capitaux propres du restaurant "Marillac" sont négatifs tant en 2008 qu'en 2009 donnant ainsi un résultat des ratios "rotation des capitaux propres" et "rotation des capitaux permanents" négatif.

➤ **La rentabilité globale**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de profit	-0,0486	0,0659	-0,3594	-0,3812
Rotation des capitaux investis	1,0419	0,9683	1,1183	1,7092
Rentabilité globale	-5,06%	6,38%	-40,19%	-65,16%

Les taux de profit sont négatifs car les restaurants inscrivent une perte de l'exercice pour l'année 2008 et par conséquent, la rentabilité globale pour cette année-là est négative pour les deux restaurants.

En 2009, le restaurant "Emeraude" redresse la situation et il enregistre un taux de rentabilité globale positif. Pour chaque euro investi dans le restaurant "Emeraude" cela génère une rentabilité de 0,06 €.

Par contre, pour le restaurant "Marillac" le taux de rentabilité globale est négatif c'est-à-dire que chaque euro investi va générer une perte de 0,4 € en 2008 et 0,65 € en 2009. La situation empire dans le temps.

➤ **La rentabilité des capitaux propres**

	<i>Restaurants pédagogiques</i>			
	<b>Restaurant Emeraude</b>		<b>Restaurant Marillac</b>	
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Taux de profit	-0,0486	0,0659	-	-
Rotation des capitaux propres	3,0704	2,4764	-	-
Rentabilité des capitaux propres	-14,92%	16,31%	-	-

Nous pouvons tenir comptes des remarques ci-dessus pour expliquer le taux de rentabilité des capitaux propres du restaurant "Emeraude". En ce qui concerne le restaurant "Marillac", nous ne pouvons calculer les ratios de rotation des capitaux car ces derniers sont négatifs.